

LA LETTRE INFOS ENFANCE

Lettre d'informations du Service Vie de l'Enfant de la commune de Bois-le-Roi



À LA UNE

Présentation du séjour

Informations pratiques

Réunion publique

Chères familles,

Cette année, la commune est heureuse de pouvoir continuer à proposer un séjour de vacances d'été pour les enfants de Bois-le-Roi.

Les séjours offrent aux enfants la possibilité de vivre de nouvelles expériences émotionnelles et éducatives, qui ont un effet très positif sur leur développement.

Autonomie, expérimentation de nouvelles activités, partage, responsabilité... une liste non exhaustive des avantages des séjours de vacances.



• PRÉSENTATION DU SÉJOUR

Pour les grandes vacances, la commune propose un séjour pour les élémentaires, en Auvergne du lundi 17 au vendredi 28 juillet 2023. Nous avons choisi une formule clefs en main avec le prestataire "ODCVL". Le centre sera réservé exclusivement aux enfants de la commune. Deux animateurs référents de notre accueil de loisirs feront partie du séjour.



Indiana Jones et Le Mystère du Cantal

Randonnée, Accrobranche, Canoë Canadien, Équitation, Escalade...

Organisme : ODCVL

Lieu : le MFR de Saint-Flour

Séjour élémentaires : 12 jours

Du 17 au 28 juillet 2023

50 places



**Un séjour 100 %
déconnecté et nature**
Transport : car

- **Destination** : à 468 km de Bois-le-Roi, la MFR de Saint-Flour se situe au cœur du Cantal, entre rivière, volcan et moyenne montagne, le cadre est dédié à la découverte de la faune et flore locale.
- **Hébergement** : il sera réservé uniquement pour les enfants de Bois-le-Roi. L'établissement se concentre sur 3 étages et comprend 3 salles d'activité, une salle de restauration / vidéo projecteur. On peut y trouver à disposition des tables de ping-pong et babyfoot.
- **Activités** : votre enfant devient l'apprenti d'Indiana Jones et part à l'aventure dans le Cantal pour élucider avec lui, le plus grand mystère de tous les temps !



- **Accrobranche**
- **Initiation à l'escalade**
- **Journée en bateau canadien géant**
- **Visite du Viaduc de Gabarit**
- **Randonnée sur le site de la Haute Vallée avec ses 5 cascades**
- **Équitation**
- **Centre Aqualudique**
- **Vélorail du Cézallier**
- **Randonnée au col de Prat de Bouc**
- **Visite du Puy Mary**
- **Séance pédagogique dans le White Mill ranch**
- **Grands jeux et veillées animées tous les jours**



• INFORMATIONS PRATIQUES

• Modalités d'inscription :

Les dossiers d'inscription (fiche d'inscription + un carnet de voyage) seront disponibles en mairie du samedi 18 mars au 7 avril 2023.

Afin de valider votre demande d'inscription, il vous sera demandé de compléter :

- la fiche d'inscription
- le carnet de voyage

Une fois votre dossier d'inscription finalisé, merci de le déposer en mairie, un e-mail de confirmation vous sera envoyé pour valider l'inscription définitive.

Ouverture des inscriptions samedi 18 mars de 10 h à 12h en mairie, salle des mariages



• Modalités d'annulation :

Les annulations s'effectueront uniquement par mail accueil.enfance@ville-bois-le-roi.fr et sous certaines conditions.

- Les annulations durant la période d'inscription du 18 mars au 7 avril : l'annulation sera prise compte sans frais.
- Les annulation à partir du 8 avril : la commune gardera la totalité du paiement sauf si la famille présente un justificatif d'hospitalisation fourni par un médecin agréé de l'hôpital au plus tard 48 h après la demande d'annulation (impossibilité de participer aux séjours pour cause de maladie grave, membre cassé).

• RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Une réunion publique pour présenter le séjour avec notre prestataire aura lieu

mercredi 15 février 2023

de 19h00 à 20h00

dans la salle multi-activités,

rue du Clos de la Cure, à côté du Soleil Bacot

IMPORTANT

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES,
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER

Service Vie de l'Enfant

Tél: 0160 5918 06 / 0160 5918 23

accueil.enfance@ville-boisleroi.fr